

JANVIER 2024

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 14 MARS 2024

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JANVIER 2024

En janvier 2024, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 632 400 équivalents temps plein (ETP), soit 68 500 ETP de moins qu'en janvier 2023, correspondant à une baisse de 9,8 % sur un an. L'évolution du mois de janvier est donc caractérisée par une nette dégradation comparée à celle de décembre 2023 (-2,0 %). Celle-ci doit être interprétée avec prudence en raison, cette année, du positionnement des vacances scolaires de Noël pour moitié en janvier, et de conditions climatiques plus défavorables à l'activité qu'en 2023.

Dans le détail des activités utilisatrices, tous les secteurs sont orientés à la baisse avec des tendances relativement homogènes :

- Avec -10,7 %, la baisse dans l'industrie s'accroît et se situe en dessous de la tendance moyenne.
- L'emploi intérimaire, qui avait légèrement progressé au second semestre 2023 dans le BTP, enregistre ce mois-ci, avec -10,8 %, un véritable décrochage, sans doute aggravé par des épisodes de froid limitant les travaux sur certains chantiers.
- En raison de l'atonie persistante de la consommation des ménages, c'est dans le commerce que le recul du travail temporaire demeure le plus préoccupant avec une évolution de -12,0 %.
- Avec respectivement -8,4 % et -7,9 %, le secteur des transports-logistique d'une part et des services d'autre part connaissent quant à eux, des baisses un peu moins marquées que la moyenne.

Dans ce contexte sectoriel, les salariés les plus qualifiés comme les cadres et professions intermédiaires (-4,7 %) et les ouvriers qualifiés (-9,2 %) sont moins sanctionnés que les ouvriers non qualifiés (-11,2 %) et les employés (-12,1 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE JANVIER 2024 PAR RAPPORT À JANVIER 2023

LES CHIFFRES CLÉS

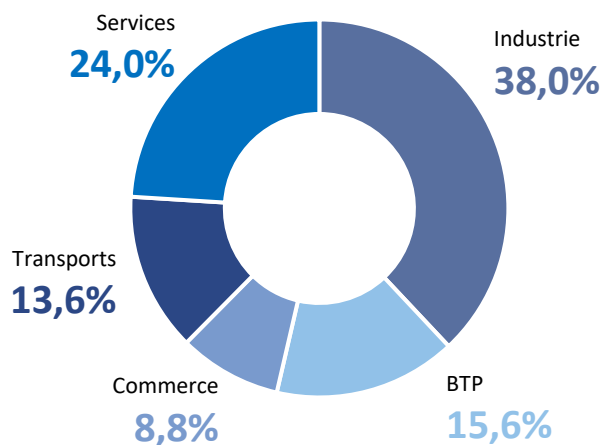
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse **(-9,8 %)** au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous les secteurs sont en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les services (-7,9 %), les transports (-8,4 %), l'industrie (-10,7 %), le BTP (-10,8 %) et le commerce (-12,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

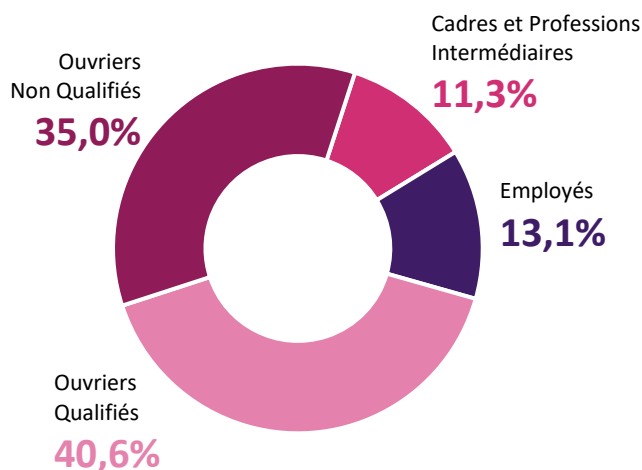


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La totalité des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-4,7 %), les ouvriers qualifiés (-9,2 %), les ouvriers non qualifiés (-11,2 %) et les employés (-12,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

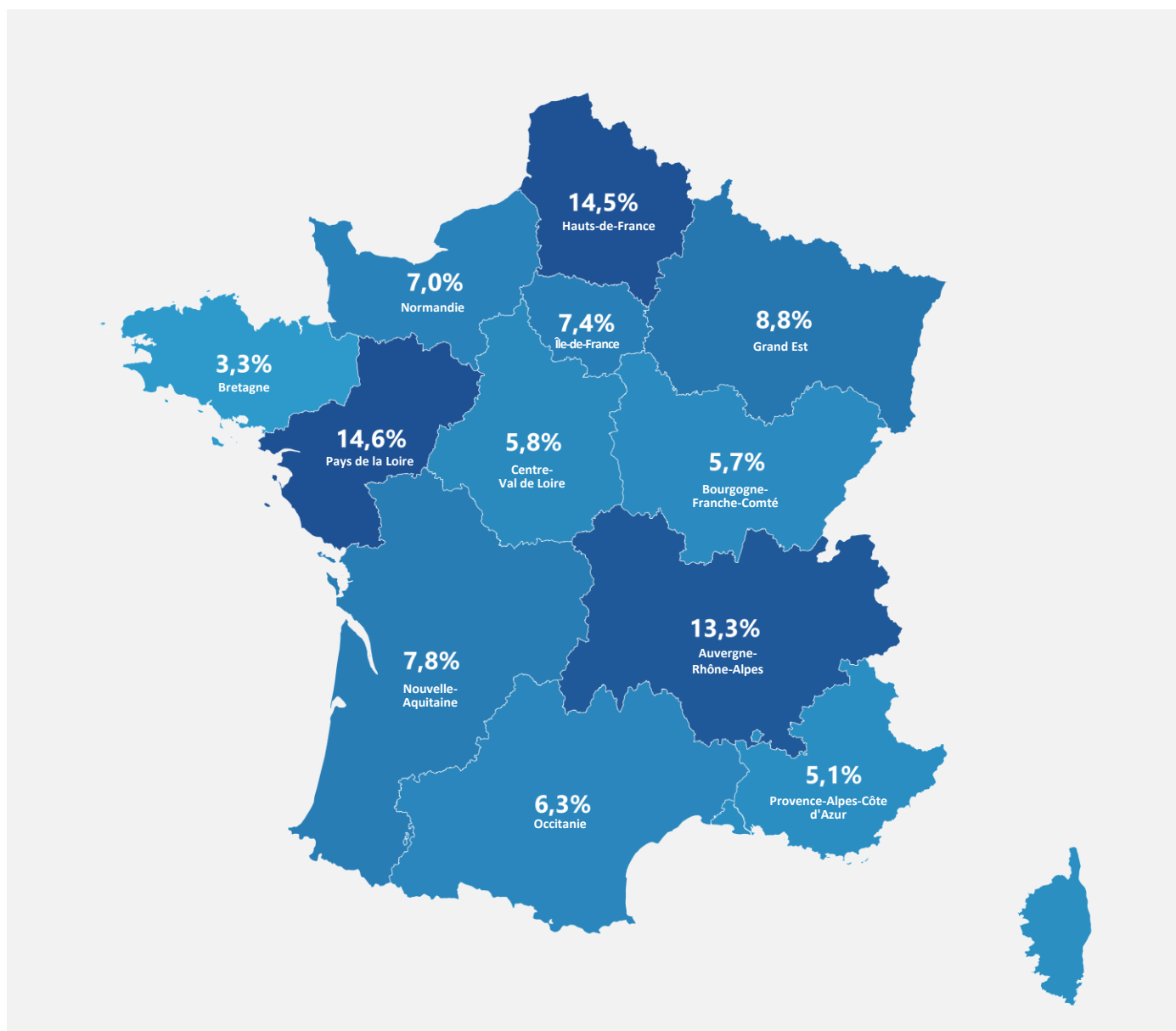


LE CDI INTÉRIMAIRE

En janvier 2024, le CDI Intérimaire représente **44 638 ETP**, correspondant à **7,1 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDI est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (12,2 %), en Hauts-de-France (11,7 %) et en Normandie (9,5 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,9 % et 3,3 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,5 %, Pays de la Loire : 14,6 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,3 %.



Grand Est

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE JANVIER 2024 PAR RAPPORT À JANVIER 2023

LES CHIFFRES CLÉS

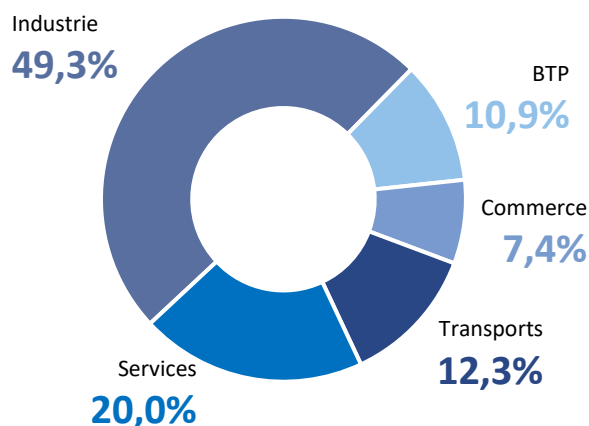
Les effectifs intérimaires sont en baisse **(-13,9 %)** en région Grand Est.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les transports (-4,2 %), les services (-9,6 %), le commerce (-15,1 %), l'industrie (-16,8 %) et dans le BTP (-16,9 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

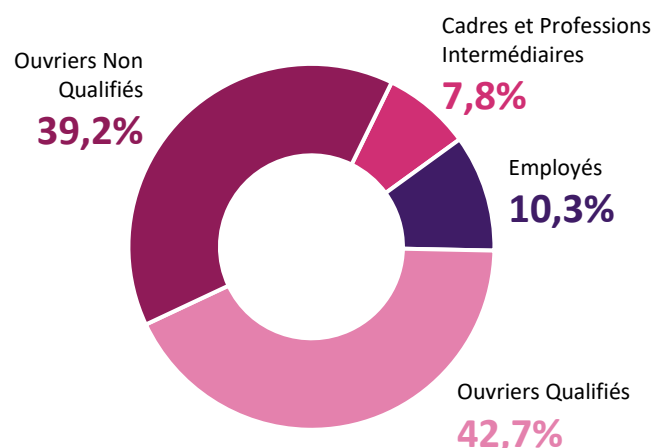


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les employés (-9,9 %), les cadres et professions intermédiaires (-12,6 %), les ouvriers qualifiés (-13,6 %) et les ouvriers non qualifiés (-15,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Grand Est

TENDANCES TERRITORIALES

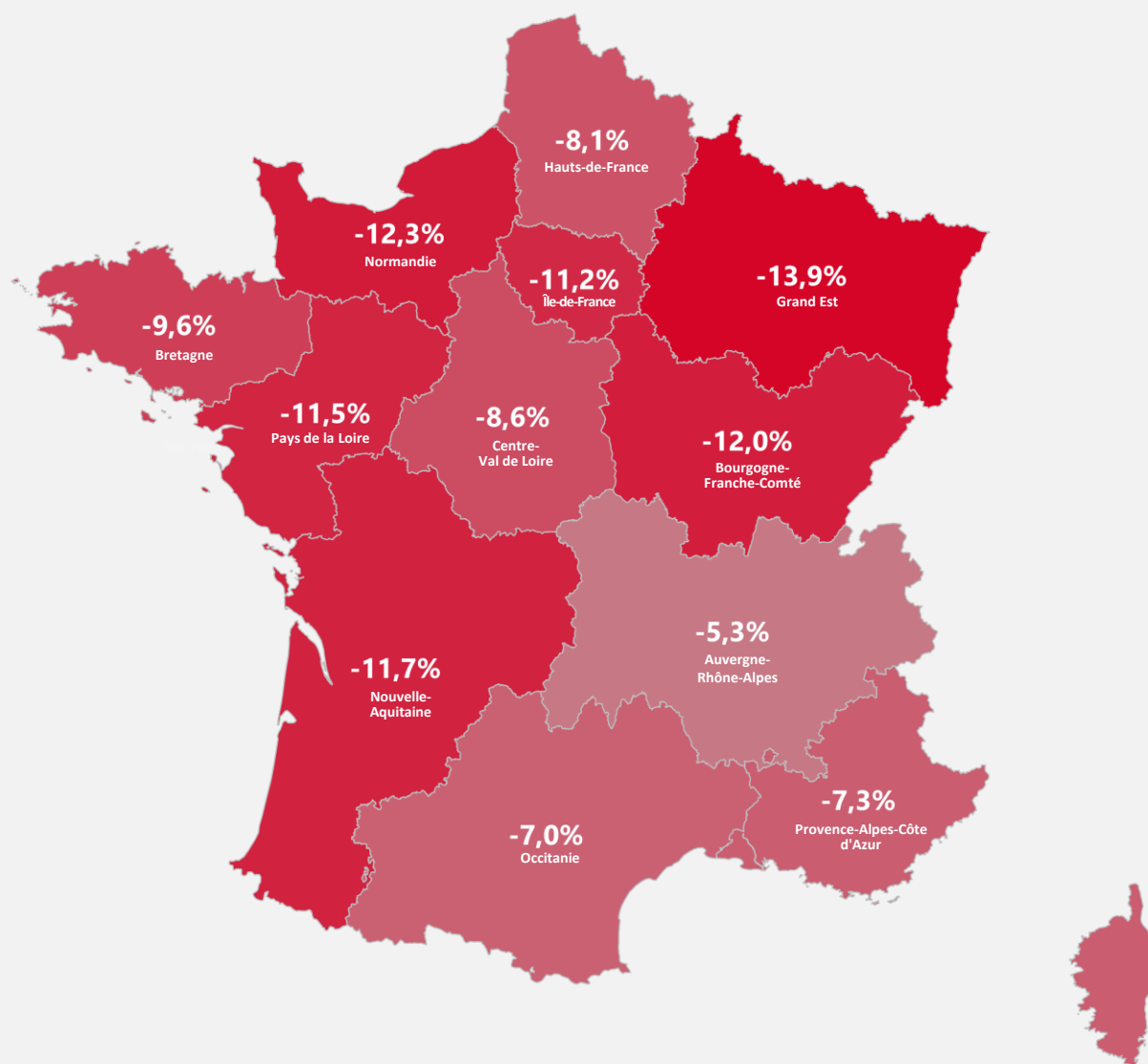
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Ardennes	-18,6 %	8,0 %
Aube	-20,9 %	6,9 %
Bas-Rhin	-15,7 %	6,4 %
Haute-Marne	-14,7 %	15,2 %
Haut-Rhin	-20,7 %	6,8 %
Marne	-16,0 %	10,6 %
Meurthe-et-Moselle	-21,6 %	8,4 %
Meuse	-10,0 %	13,6 %
Moselle	+0,7 %	6,9 %
Vosges	-13,7 %	7,2 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Janvier 2024 par rapport à janvier 2023.

Toutes les régions métropolitaines sont en baisse.

Dans le détail géographique, toutes les régions enregistrent des évolutions négatives comprises entre -5,3 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -13,9 % en Grand-Est.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.